

Contexte mondial de l'immigration et ses conséquences : Problèmes, réussites et grands défis

Diego Beltrand

Directeur régional pour l'Amérique latine
Organisation internationale pour les migrations
[@Beltranddiego](#)

Facilitateur

#ParlAmericas2018



@ParlAmericas



@ParlDiplomacy

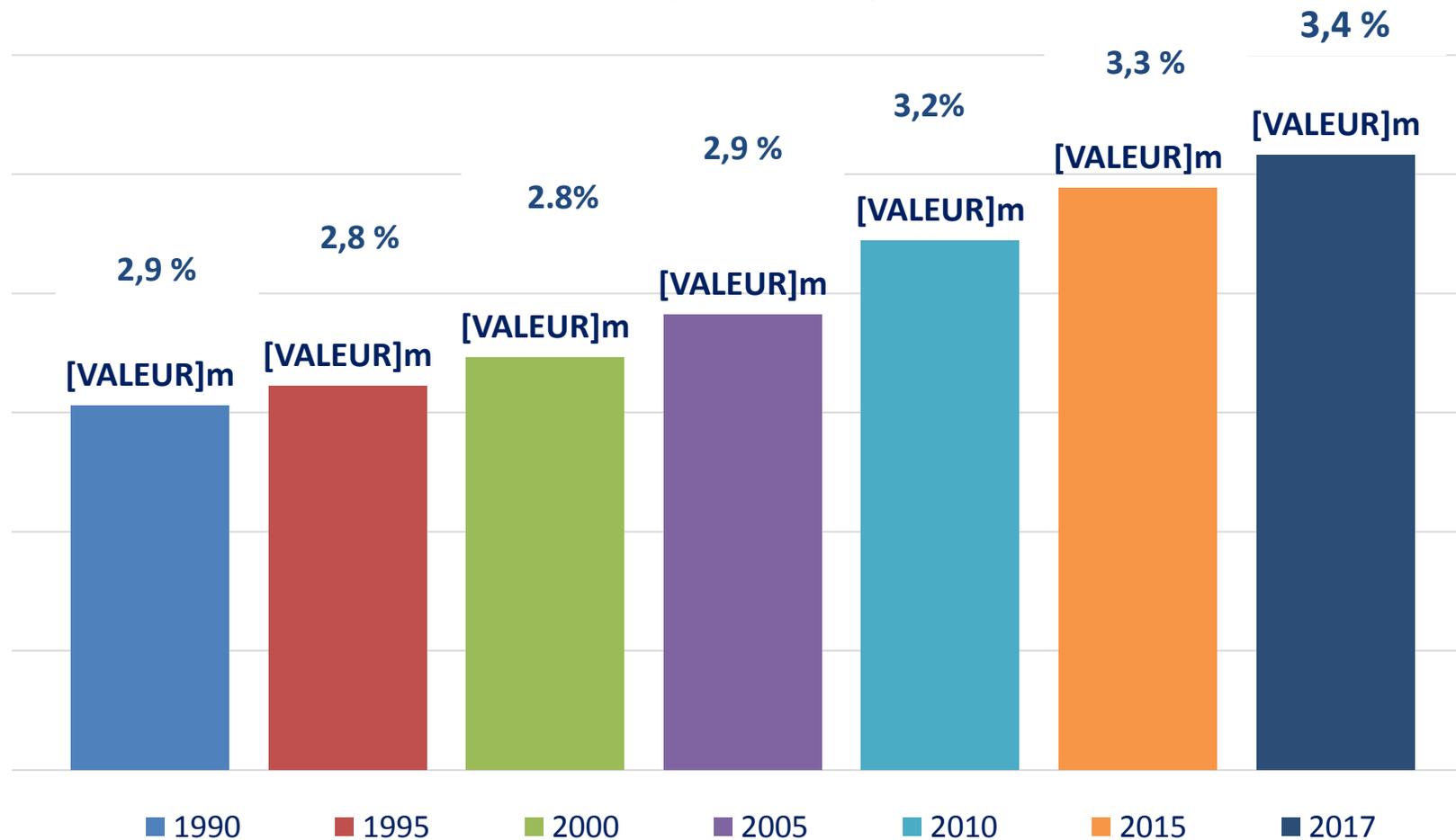
@DiplomatieParl



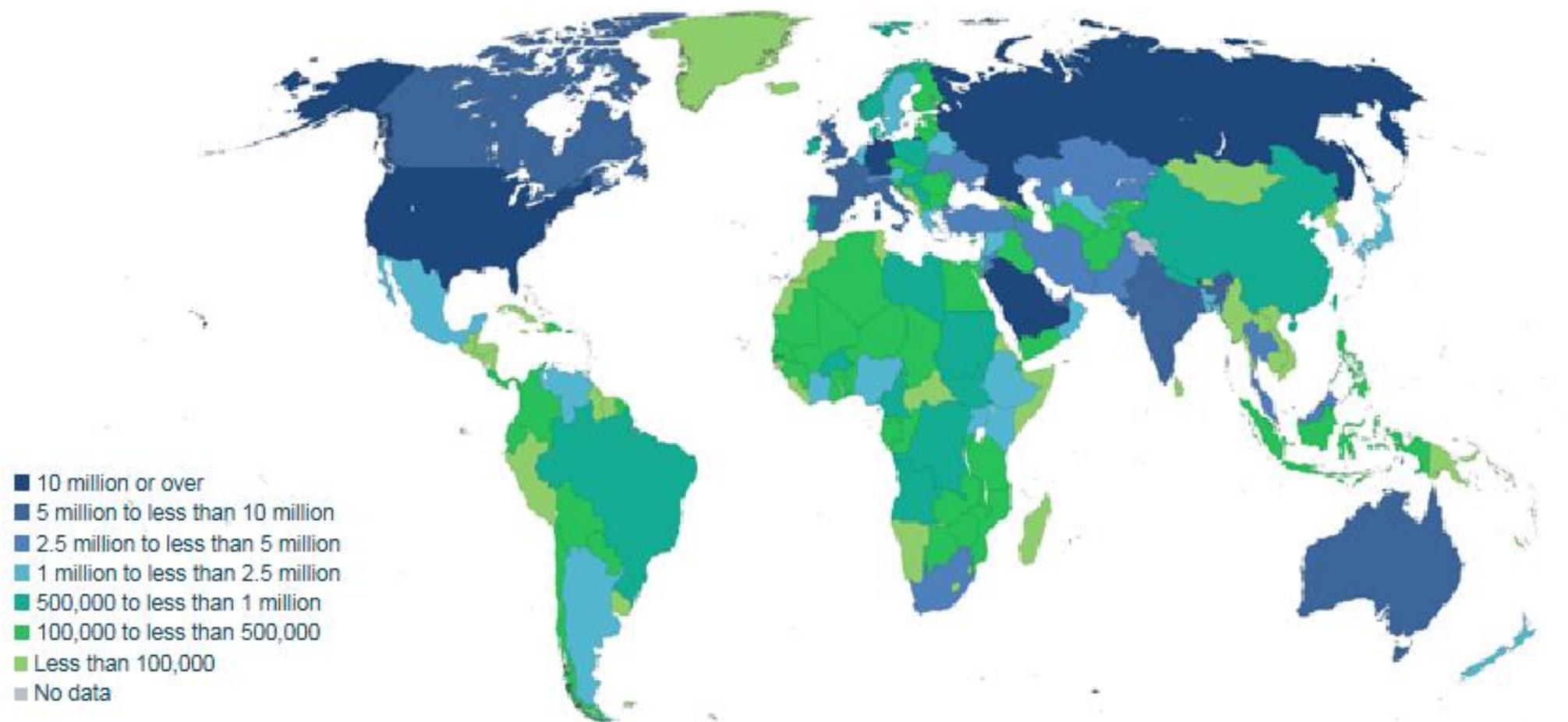
WiFi: Fairmont_Meeting
Contraseña: Parlam15

Canada

Évolution de la migration internationale (en millions)

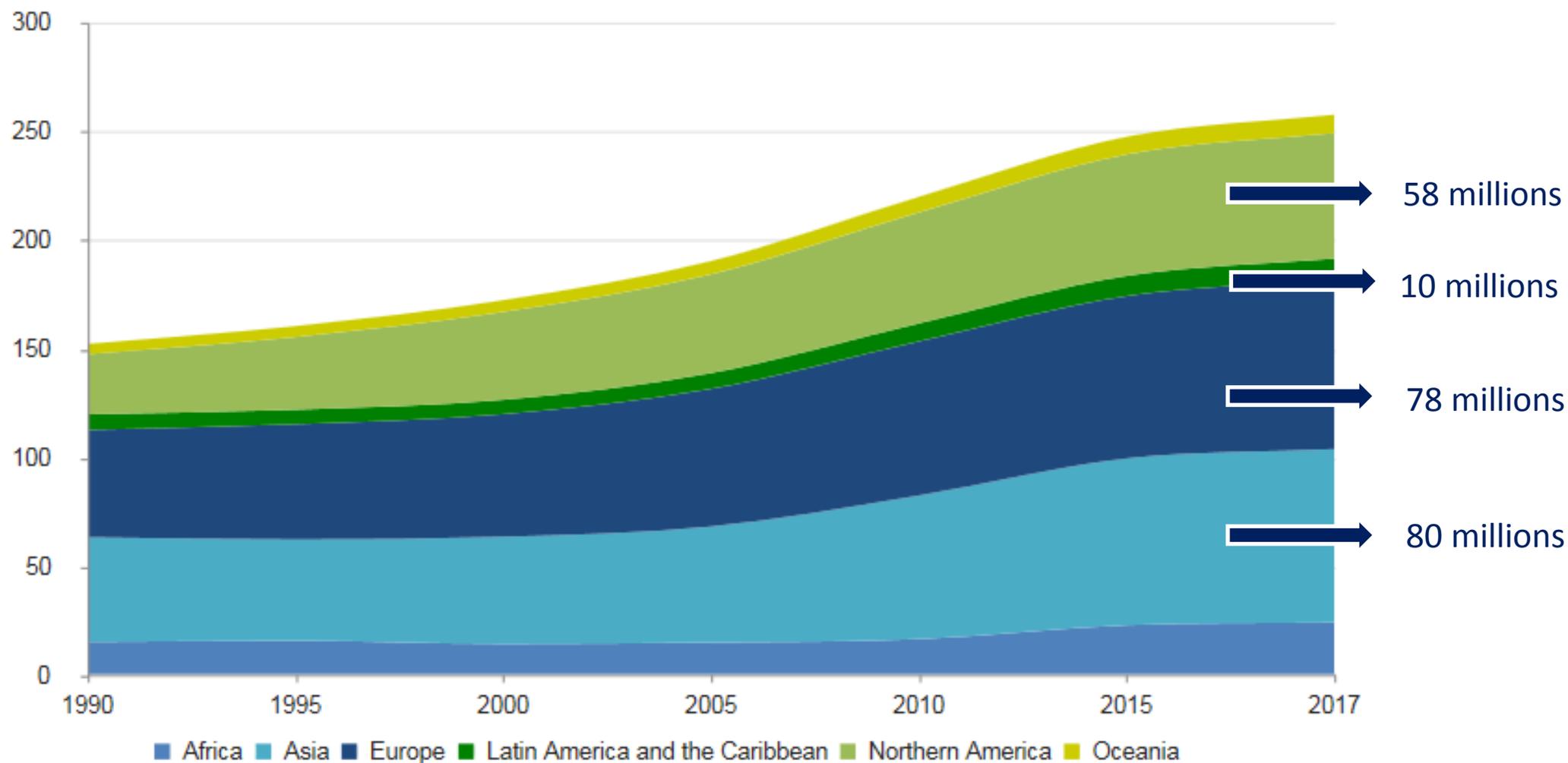


Migrants internationaux dans le monde - 2017

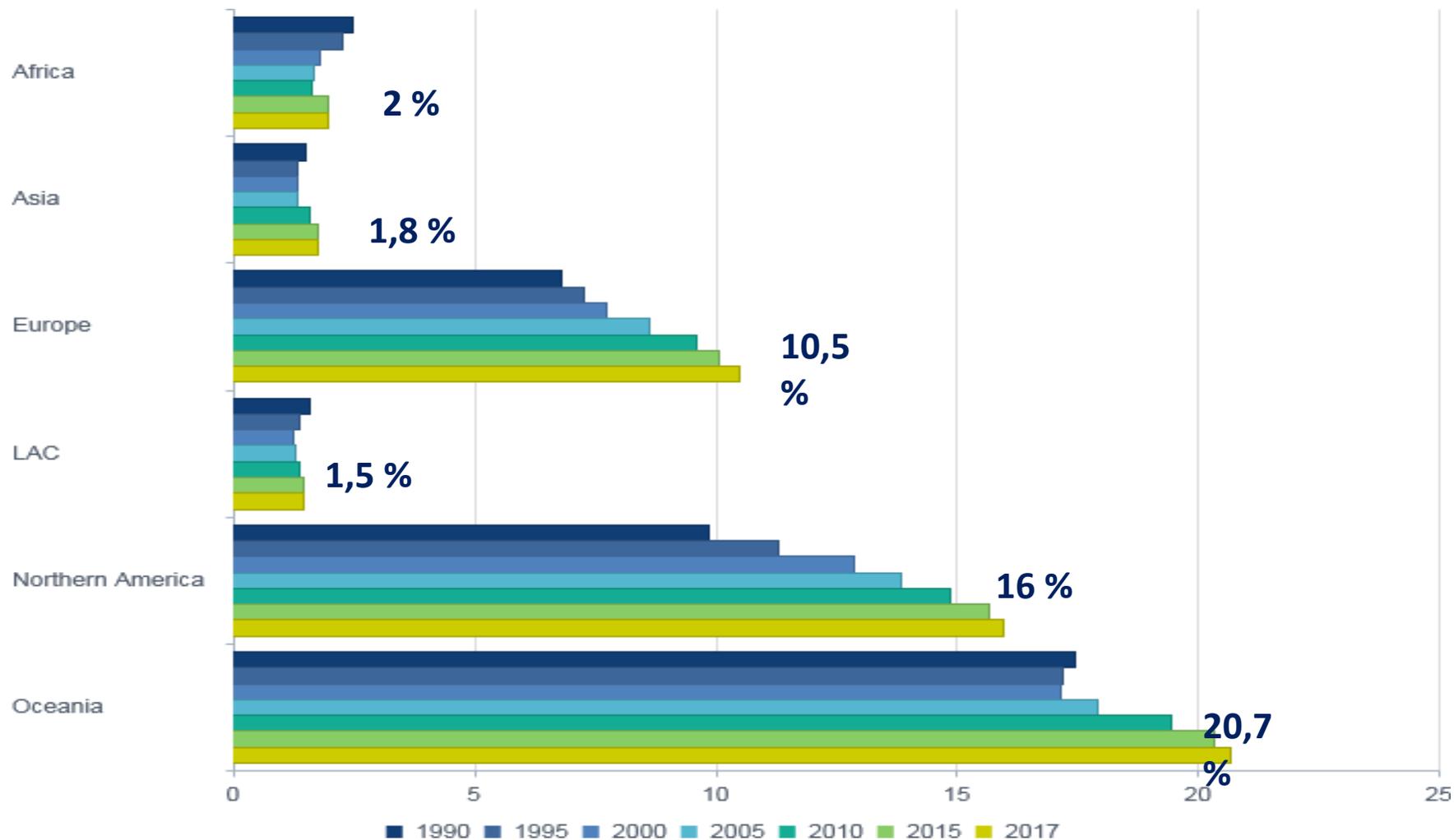


Source : ONU-DAES

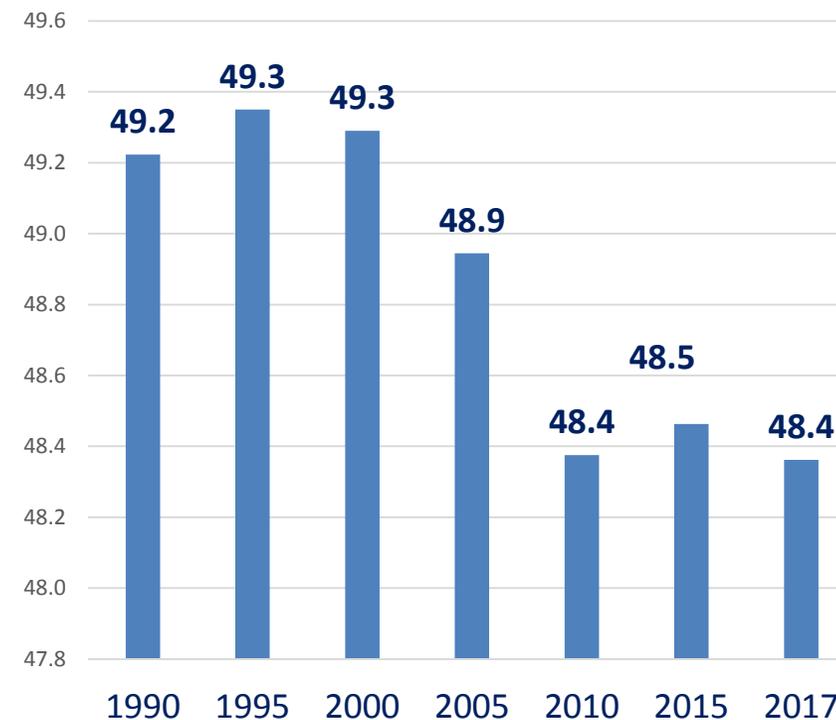
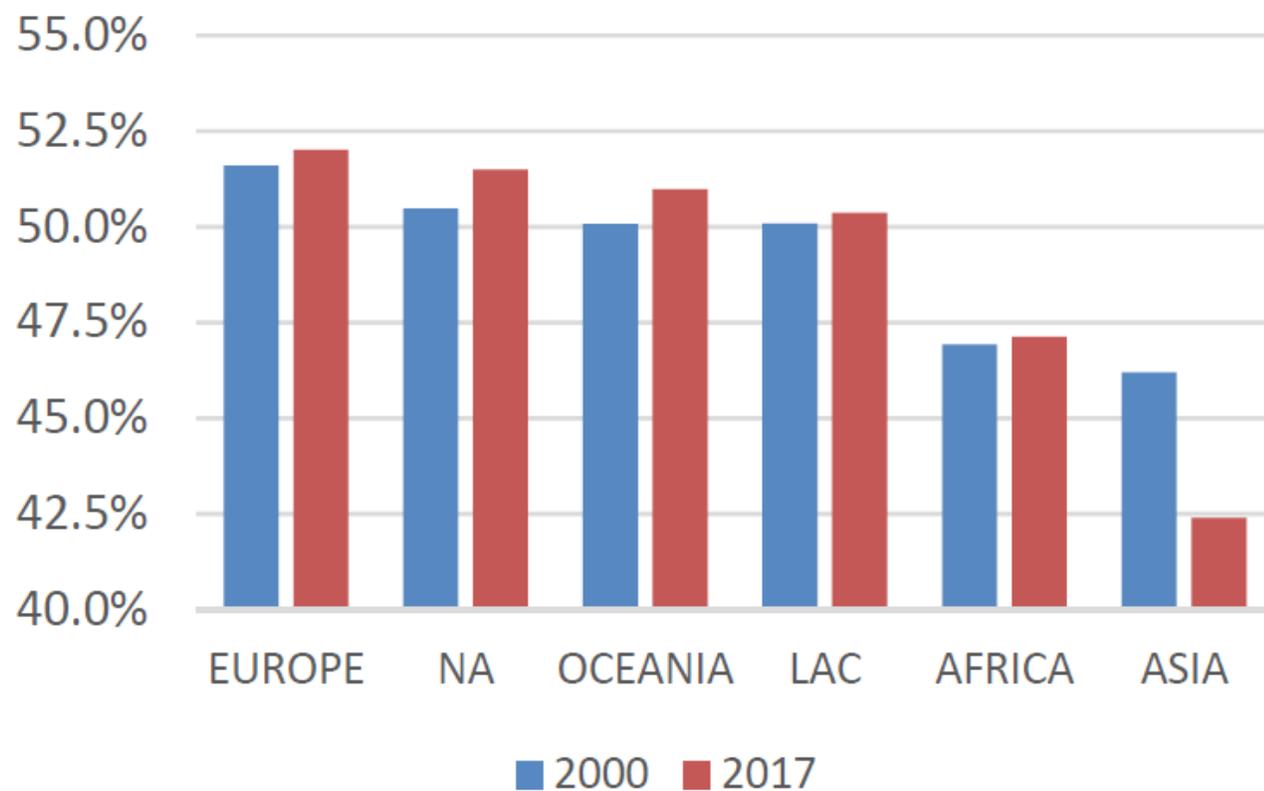
Migrants internationaux par région de destination



Migrants internationaux en % de la population totale par région de destination



% de femmes parmi les migrants



Amérique latine 50,4 %

Caraïbes 48,7 %

Amérique centrale 49,9 %

Amérique du Sud 50,9 %

- ✓ **En 2016, le nombre de personnes déplacées de force est le plus élevé depuis la Seconde Guerre mondiale : 65,6 M**

- ✓ réfugiés : 22,5 M
- ✓ déplacés internes : 40,3 M
- ✓ demandeurs d'asile : 2,8 M

Source : Rapport annuel du HCR de l'ONU Tendances mondiales

- ✓ **Les estimations indiquent qu'il y a au moins 50 M de migrants en situation administrative irrégulière dans le monde :**

- ✓ USA (11,3 M)
- ✓ UE (4-8 M)
- ✓ Russie (5-6 M)
- ✓ Afrique du Sud (3-6 M)

Source : Rapport sur les migrations internationales 2018

Au niveau mondial, **7 migrants internationaux sur 10** sont des adultes en âge de travailler :

- La majorité s'insère dans le secteur tertiaire; le reste se concentre sur la fabrication, la construction et l'agriculture.
- Une proportion importante de femmes s'insère dans le service domestique, en particulier dans les pays où les revenus sont élevés.
- Il y a davantage de migrants peu qualifiés.

Tendances migratoires dans d'autres régions

Afrique



- ✓ Le phénomène migratoire en Afrique touche un nombre quasiment identique de migrants qui se déplacent au sein de la région ou en dehors.
- ✓ En 2015, plus de **16 millions d'Africains vivaient dans un autre pays d'Afrique**, tandis que **16 millions d'autres vivaient dans une région autre que la leur**.
- ✓ Les pays présentant le plus grand nombre de migrants se trouvent généralement au Nord de la région.
- ✓ **Afrique du Sud (2015)** : pays de destination le plus important d'Afrique (3,1 millions de migrants internationaux, 6 % de sa population totale). Autres pays à la forte population d'immigrés : Gabon (16 %), Djibouti (13 %), Libye (12 %), Côte d'Ivoire et Gambie (10 % chacun).
- ✓ Les **couloirs de migration** les plus étendus reliés aux pays africains passent entre les pays situés en Afrique du Nord comme l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, et la France, l'Espagne et l'Italie.

Tendances migratoires dans d'autres régions

Asie



- ✓ En 2017, l'Asie, où vivent 4,4 milliards de personnes, était l'origine de plus de 40 % des migrants internationaux du monde entier.
- ✓ Plus de la moitié de ces migrants (59 millions) s'est installée dans d'autres pays d'Asie. La migration intrarégionale en Asie a sensiblement augmenté avec le temps, depuis les 35 millions enregistrés en 1990.
- ✓ Aussi, les populations de migrants nés en Asie ont augmenté de façon considérable en Amérique du Nord (15,5 millions en 2017) et en Europe (20 millions en 2017).
- ✓ La migration depuis l'Asie vers ces deux régions a causé en grande partie l'augmentation du nombre de migrants asiatiques hors de la région, qui a atteint plus de 40 millions en 2017.
- ✓ En Asie, le nombre de migrants n'étant pas nés dans cette région est resté à des niveaux relativement faibles.

Principaux défis

Janvier – Septembre 2018 :
73 696 arrivées par la mer

Janvier – Septembre 2017 :
128 993 arrivées par la mer



MEDITERRANEAN UPDATE

MIGRATION FLOWS EUROPE: ARRIVALS AND FATALITIES



2018

1 565 décès/disparitions

2017

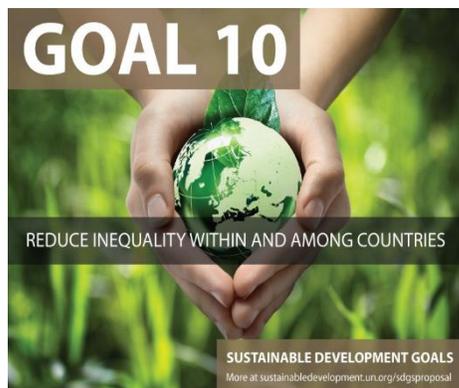
3 116 décès/disparitions

2016

5 143 décès/disparitions

Principaux défis

- ✓ Renforcer la coopération internationale afin de donner des réponses adaptées et globales aux besoins des migrants et des sociétés.
- ✓ Veiller au respect des droits de la personne des migrants.
- ✓ Établir des mécanismes pour faciliter l'intégration des migrants dans les sociétés d'accueil.
- ✓ Favoriser le développement d'instances de régularisation des migrants en situation irrégulière.
- ✓ Protéger et aider les migrants dans toutes les étapes du processus migratoire.
- ✓ Modifier les discours négatifs sur la migration grâce à des campagnes montrant les caractéristiques et les multiples contributions des migrants à la société.
- ✓ Lutter contre les délits associés à la migration, principalement la traite humaine et le trafic de migrants, et aider les victimes.
- ✓ Lutter contre la criminalisation de la migration et toute pratique bafouant les droits des migrants.
- ✓ Renforcer la gestion des migrations internationales en modernisant les réglementations, en institutionnalisant la migration, en élaborant des politiques et en créant des programmes répondant aux besoins des migrants et des sociétés.
- ✓ Promouvoir le développement d'actions visant particulièrement la situation des femmes, des enfants et d'autres groupes de la population migrante.



Cible 10.7 : Faciliter la migration ordonnée, sûre, régulée et responsable, et la mobilité des personnes, y compris par l'application de politiques migratoires planifiées et bien gérées

La migration dans le cadre des objectifs et des cibles des ODD

Références spécifiques



4.b : BOURSES (MOBILITÉ ÉTUDIANTE)



5.2 : TRAITE HUMAINE (EN PARTICULIER DES FEMMES ET DES FILLES)



8.7 : TRAITE HUMAINE
8.8 : DROITS DU TRAVAIL DES MIGRANTS (EN PARTICULIER DES FEMMES MIGRANTES)



10.7 : POLITIQUES MIGRATOIRES PLANIFIÉES ET BIEN GÉRÉES
10.c : FONDS RAPATRIÉS PAR LES MIGRANTS



16.2 : TRAITE HUMAINE (EN PARTICULIER DES GARÇONS)



17.18 : DONNÉES DÉTAILLÉES (Y COMPRIS PAR STATUT MIGRATOIRE)

Autres points d'entrée



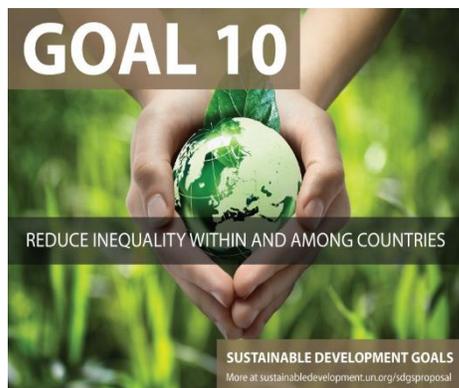
1.5 : RÉSILIENCE FACE AUX CATASTROPHES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES



11.5 : RÉDUCTION DU NOMBRE DE DÉCÈS, DE PERSONNES TOUCHÉES ET DE PERTES ÉCONOMIQUES DUS À DES CATASTROPHES



13.1-3 : RÉSILIENCE FACE AUX MENACES CLIMATIQUES ET AUX CATASTROPHES NATURELLES



Cible 10.7 : Faciliter la migration ordonnée, sûre, régulée et responsable, et la mobilité des personnes, y compris par l'application de politiques migratoires planifiées et bien gérées

- L'OIM et l'ONU-DAES ont proposé que tous les indicateurs pour la cible 10.7 (y compris l'indicateur 10.7.2 sur les coûts de recrutement) soient reformulés et combinés dans un seul indicateur, comme suit : « **Nombre de pays ayant mis en place des politiques migratoires bien gérées** ».

Il mesurera 6 dimensions :

- ✓ les droits des migrants
- ✓ la capacité institutionnelle
- ✓ la coopération régionale et internationale
- ✓ le bien-être socioéconomique des migrants
- ✓ des dimensions sur la mobilité des crises
- ✓ la migration ordonnée et sûre

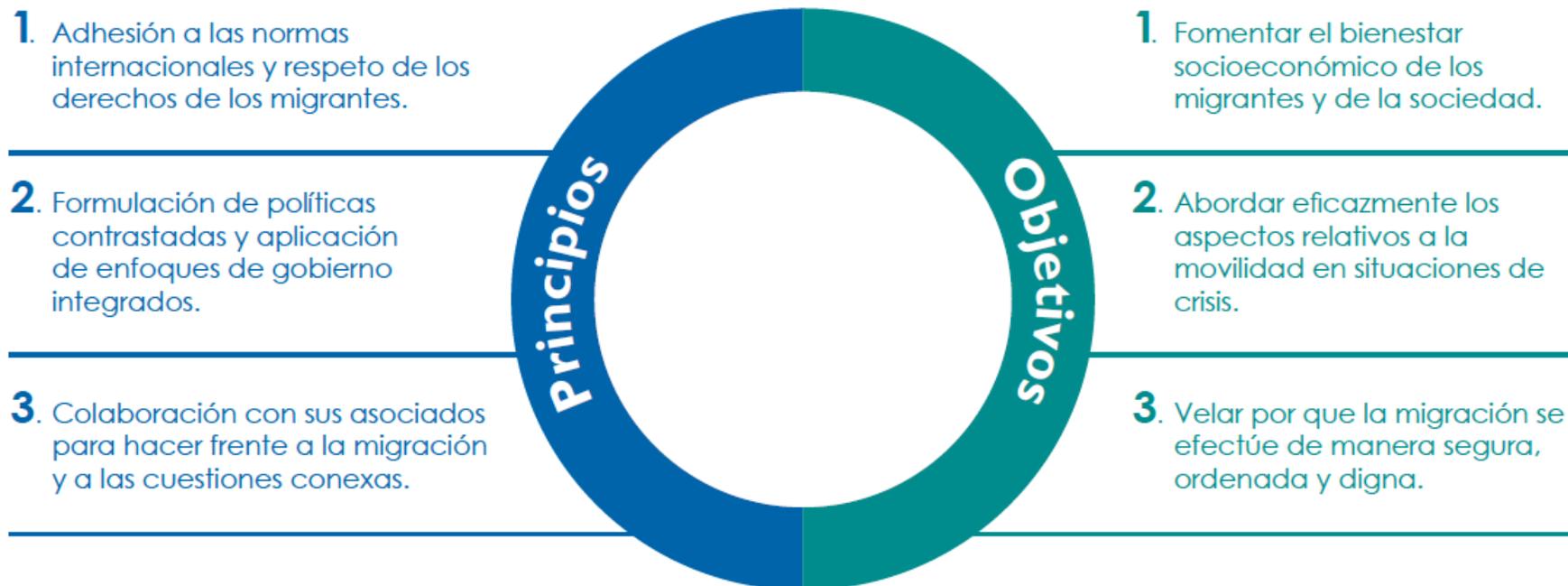
En quoi consistent des « politiques migratoires bien gérées » ?

Le point de référence du contenu des politiques migratoires bien gérées est le **MiGOF**,
en particulier ses principes et objectifs.

Cadre de gouvernance des migrations :

Document de référence énonçant de manière cohérente, globale et équilibrée, un ensemble de principes et d'objectifs considérés comme essentiels pour maintenir une migration bien gérée.

Principios y Objetivos del MiGOF

- 
1. Adhesión a las normas internacionales y respeto de los derechos de los migrantes.
 2. Formulación de políticas contrastadas y aplicación de enfoques de gobierno integrados.
 3. Colaboración con sus asociados para hacer frente a la migración y a las cuestiones conexas.

1. Fomentar el bienestar socioeconómico de los migrantes y de la sociedad.
2. Abordar eficazmente los aspectos relativos a la movilidad en situaciones de crisis.
3. Velar por que la migración se efectúe de manera segura, ordenada y digna.

Comment mesurer une politique migratoire bien gérée?

IGM : Instrument servant à évaluer l'ampleur des politiques migratoires des pays et à aider à identifier les lacunes et les priorités pour créer de la capacité et des programmes en matière de migration institutionnelle

L'IGM couvre **39 pays et 90 indicateurs** et il est fondé sur les six dimensions de la gouvernance de la migration.

Un des objectifs de l'IGM est d'**aider les pays à élaborer et à réaliser des évaluations périodiques concernant leurs structures de gouvernance migratoire.**

L'IGM en Amérique du Sud

- Jusqu'aujourd'hui, les pays d'Amérique du Sud ayant appliqué l'IGM sont la **Colombie** et l'**Équateur** en 2017.
- Actuellement, le processus se développe au **Brésil** et en **Argentine**, et il est prévu qu'à l'avenir, cet instrument soit appliqué dans les autres pays de la région.

Sommet de New York de 2016

- ✓ La **migration** a été un sujet central
- ✓ Les États se sont engagés à favoriser la cohérence mondiale dans la gouvernance de la migration, dans des conditions :
 - Garantissant la protection des droits des migrants,
 - Garantissant l'inclusion et la non-discrimination des migrants, en particulier des femmes et des enfants,
 - Établissant des mécanismes pour faciliter les mouvements migratoires,
 - Prévenant la migration illégale,
 - Luttant contre la traite humaine et le trafic de migrants,
 - Promouvant les impacts de la migration sur le développement,
 - Luttant contre les causes de la migration.

Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants

Les pays réunis à l'Assemblée générale des Nations Unies ont décidé d'**intégrer l'OIM aux Nations Unies**

Début d'un processus visant à débattre et à approuver deux **Pactes mondiaux** : un sur les **migrations** et l'autre sur les **réfugiés**.

Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulée



- ✓ Il offre une opportunité historique de configurer un monde dans lequel être migrant serait une option et non un besoin, et dans lequel le processus de migration se déroulerait de manière sûre pour les personnes.
- ✓ Un monde dans lequel la migration serait correctement canalisée et aurait un **impact positif** sur les personnes, les sociétés et les pays.
- ✓ **L'OIM entrevoit un Pacte mondial dans lequel les droits, besoins, capacités et contributions des migrants seraient des éléments prépondérants afin de garantir leur sécurité, leur dignité et leurs droits de la personne.**

Quatre éléments fondamentaux façonnent cette vision :

- 1) la protection des droits des migrants;
- 2) la facilitation de la migration sûre, ordonnée et régulée;
- 3) la réduction des incidences et répercussions de la migration forcée et illégale; et
- 4) la gestion des conséquences inhérentes à la mobilité en contexte de catastrophe naturelle ou provoquée par l'Homme.

Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulée



Le processus du Pacte mondial sur les migrations est structuré en 3 grands phases :

Phase 1 : Consultations thématiques au niveau international (6), régional et national (avril-novembre 2017)

Consultations au niveau international :

1. Droits de la personne de tous les migrants, inclusion sociale, cohésion et toutes les formes de discrimination, y compris le racisme, la xénophobie et l'intolérance;
2. Réponse aux facteurs entraînant la migration, y compris les effets néfastes du changement climatique, les catastrophes naturelles et les crises créées par l'Homme, à travers la protection et l'assistance, le développement durable, l'éradication de la pauvreté, la prévention et la résolution de conflits;
3. Coopération internationale et gouvernance de la migration dans toutes ses dimensions, en particulier aux frontières, en transit, à l'entrée, au retour, à la réadmission, l'intégration et la réintégration;
4. Contributions des migrants et des diasporas dans toutes les dimensions du développement durable, y compris les transferts de fonds et la portabilité des bénéfices;
5. Trafic de migrants, traite humaine et formes contemporaines d'esclavage, en particulier l'identification, la protection et l'assistance appropriées aux migrants et aux victimes de la traite;
6. Migration irrégulière et par voies légales, y compris le travail décent, reconnaissance des aptitudes et des qualifications et autres mesures pertinentes

Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulée



Le processus du Pacte mondial sur les migrations est structuré en 3 grands phases :

Phase 1 : Consultations thématiques au niveau international (6), régional et national (avril-novembre 2017)

Consultations régionales :

- ✓ CEPAL-OIM, 30-31 août, Santiago.

Consultations nationales :

- ✓ Uruguay, Brésil et Pérou.

Phase 2 : Bilan

Novembre 2017-février 2018

Les 4 et 5 décembre à Puerto Vallarta, au Mexique, une réunion préparatoire de trois jours et co-présidée par les co-facilitateurs a eu lieu afin de faire un bilan des contributions reçues.

Phase 3 : Négociations intergouvernementales

Février à juillet 2018

Durant cette phase, les principes directeurs, les objectifs proposés, les engagements assumés et les actions à mettre en place par les pays dans le cadre de ce Pacte ont fait l'objet de discussions. Dernière session programmée pour juillet 2018

Cohérence entre les deux Pactes



Thèmes abordés par les deux Pactes

Références au droit international, y compris le droit international des droits de la personne	Assistance aux personnes aux besoins spécifiques
Non-refoulement	Mouvements mixtes
Causes de la migration et causes des flux de réfugiés	Recherche et sauvetage
Système d'entrée sensibles à la protection ou gestion des frontières	Prévention du et lutte contre le trafic humain
Détention et alternatives à la détention	Lutte contre la traite humaine
Accueil et assistance	Changement climatique et mouvements dus à des catastrophes
Identification, vérification et référencement	Protection internationale
Enregistrement et documentation	Migrants en situation vulnérable
Personnes aux besoins spécifiques	

Amérique du Sud : Réunion de la CEPAL sur le Pacte mondial



Réunion régionale CEPAL-OIM :

- 30 et 31 août 2017 au siège de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL) à Santiago, la Réunion régionale latino-américaine et caribéenne d'expertes et d'experts en migration internationale préparatoire du Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulée.
- Participation de **45 experts en migration internationale de 15 pays de la région**, provenant du secteur académique, de la société civile, d'organismes régionaux et d'organisations internationaux comme l'OIT, l'UNFPA, l'UNHCR, l'UNHCDH et l'OPS.
- **6 thèmes** : l'inclusion sociale et les droits de la personne des migrants, la coopération internationale et la gouvernance de la migration, les contributions des migrants et des diasporas au développement, la réponse aux facteurs entraînant la migration, le trafic de migrants, la traite humaine et les formes contemporaine d'esclavage, la migration irrégulière et par voies légales, y compris le travail décent, la mobilité professionnelle, etc.

Conclusions principales :

- ✓ Les pays de la région **sont conscients de la vulnérabilité et de la violence que connaissent** de nombreuses populations de migrants.
- ✓ **La régularisation** des migrants et la création de mécanismes pour le déroulement de processus migratoires régulés sont des mesures impératives car elles sont directement liées à la facilitation de la migration et à la protection des droits des populations de migrants.
- ✓ La région **refuse catégoriquement la criminalisation de la migration irrégulière** et les stigmates qui entourent les personnes victimes de cette situation.
- ✓ Le Pacte mondial **doit inclure explicitement les victimes de traite et de trafic**, ainsi que les personnes cherchant refuge, entre autres groupes vulnérables.

Amérique du Sud : Réunion de la CSM sur le Pacte mondial



Réunion Conférence sud-américaine sur la migration :

Conclusions principales :

- ✓ La CSM comprend que les **droits de la personne des migrants sont à la base de l'élaboration des politiques et programmes** sur la migration.
- ✓ Elle favorise et promeut le fait que le Pacte mondial sur les migrations dispose d'un **cadre international de protection des droits de la personne** pour tous les migrants et les membres de leur famille, fondé sur les instruments universels et interaméricains sur les droits de la personne et des migrants.
- ✓ **L'inclusion sociale** des migrants fait partie du travail permanent des politiques publiques sur les migrations, assurant l'accès à l'éducation, à la santé, au travail, à des conditions de logement dignes et à la justice, dans les mêmes conditions que les ressortissants du pays d'accueil, et indépendamment de leur origine, nationalité ou statut administratif migratoire.
- ✓ **L'approche de genre** et l'autonomisation des femmes migrantes sont déterminantes dans la gouvernance migratoire au vu de leur importante présence et participation dans les processus migratoires.
- ✓ **La perspective de l'enfant** doit être intégrée dans la réglementation et les procédures migratoires des pays.
- ✓ La **migration irrégulière n'est pas un crime** et son traitement dans les politiques publiques sur la migration est un impératif éthique et politique car un migrant est une personne invisible et vulnérable. De plus, la CSM comprend que les contributions des migrants au développement économique, social et culturel doivent être mises en avant dans le Pacte mondial sur les migrations.

Accord de résidence du MERCOSUR

Résultats principaux de l'étude

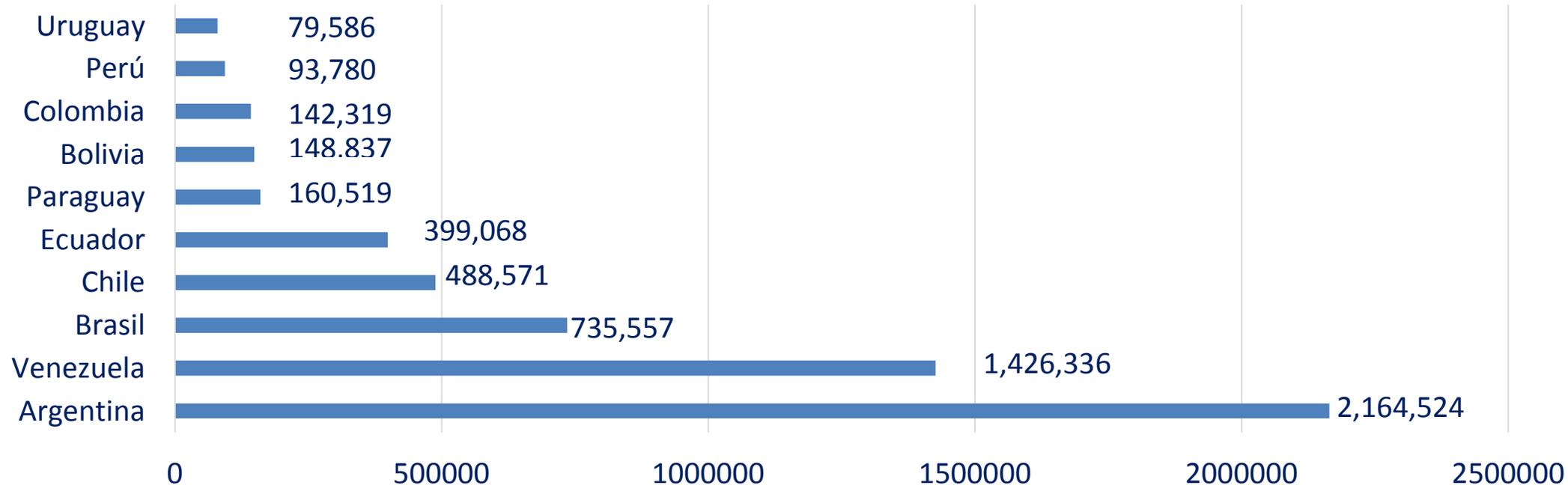


Cet accord vise à faciliter l'obtention de permis de séjour grâce à la création de règles communes simplifiant et harmonisant les conditions requises; et confère aux migrants résidents des pays signataires les mêmes droits et libertés civiles, sociales, culturelles et économiques dont bénéficient les ressortissants du pays d'accueil.

- ✓ Le **nombre total de permis de séjour octroyés pendant la période 2006-2017 dépasse les 2,5 millions** (en moyenne, près de 200 000 immigrants obtiennent chaque année un permis de séjour dans le cadre de l'Accord de résidence).
- ✓ L'Argentine est le premier pays d'accueil des flux d'immigrants reçus dans le cadre de l'Accord de résidence, suivi du **Chili** et du **Brésil**.
- ✓ La **composition démographique** des personnes bénéficiaires de ce permis grâce à l'Accord de résidence est équilibrée entre hommes et femmes, mais concentrée dans des tranches d'âge de population économiquement active, avec en particulier de jeunes adultes.
- ✓ L'**obtention de ce permis** présente de grands avantages pour les migrants car elle permet de travailler légalement et facilite l'accès aux programmes sociaux liés à la santé et à l'éducation, permettant ainsi d'égaliser les conditions d'accès aux droits entre migrants et natifs.
- ✓ Concernant le droit à la **santé**, il n'existe aucune disposition spécifique liée à l'origine des migrants; la seule distinction importante pour l'accès aux services de santé est, dans certains pays, le statut migratoire.
- ✓ Quant à l'**éducation**, chaque pays confère le droit à l'éducation dans sa Constitution nationale, bien qu'il existe quelques différences concernant le caractère obligatoire des niveaux et la gratuité de l'enseignement. Ce droit inclut les étrangers.

Tendances actuelles régionales : Hors continentaux, hors régionaux et Vénézuéliens

Número total de inmigrantes en Sudamérica 2017*

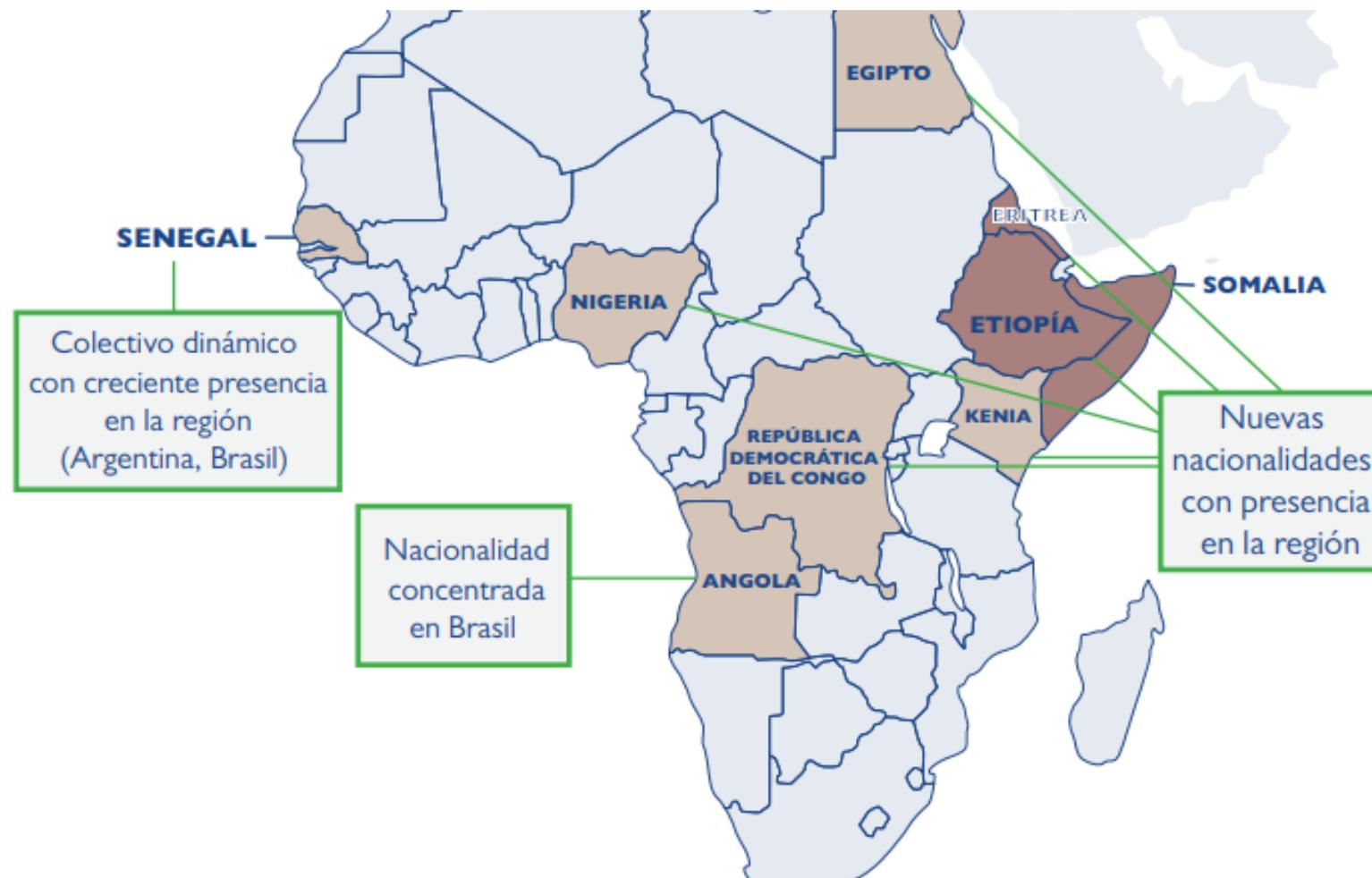


Tendances actuelles régionales : Hors continentaux, hors régionaux et Vénézuéliens

MIGRACIÓN EXTRA-CONTINENTAL

Africaine

On observe la présence de nouvelles nationalités venant d'Afrique vers la région : comme de pays de la Corne de l'Afrique (Éthiopie, Somalie, Érythrée), du Nigeria, de la République démocratique du Congo et d'Égypte, entre autres.



Tendances actuelles régionales : Hors continentaux, hors régionaux et Vénézuéliens

MIGRACIÓN EXTRA-CONTINENTAL

Asiatique

La population asiatique la plus importante de la région vient de Chine. En 2016, plus de 15 000 permis de séjour (temporaires et permanents) ont été octroyés en Argentine, au Chili, en Colombie, en Équateur et au Pérou. C'est la nationalité asiatique qui a obtenu le plus grand nombre de permis dans ces pays.

Presencia de nuevas nacionalidades de origen de la inmigración asiática: **Banladesh, India, Pakistán, Nepal** entre otros, aunque de bajo impacto poblacional en términos cuantitativos.

Reciente llegada de nacionales de la **República Árabe de Siria** a causa del conflicto armado.



La emigración de los nacionales de la **República de Corea** se ha dinamizado en los últimos años en algunos países de la región.

De **Japón** proviene la migración antigua con gran importancia en Brasil (86.541 registrados) constituyendo el tercer colectivo extranjero (siguiendo a Portugal y Bolivia).

Tendances actuelles régionales : Hors continentaux, hors régionaux et Vénézuéliens

MIGRACIÓN EXTRA-REGIONAL

Caribéenne

Ces dernières années, la présence de ressortissants caribéens augmente dans la région. Ils viennent principalement de République dominicaine, d'Haïti et de Cuba.

América del Sur constituye una región de tránsito y de destino para los caribeños:

Se destacan los ciudadanos procedentes de Haití y Cuba en tránsito por Colombia con destino a los Estados Unidos de América. El municipio de Turbo (Antioquia, Colombia), en la frontera con Panamá, ha concentrado a gran parte de los migrantes en tránsito.

Crece el número de residencias otorgadas mediante procedimientos regulares, visas humanitarias y amnistías específicas.



Tendances actuelles régionales : Hors continentaux, hors régionaux et Vénézuéliens

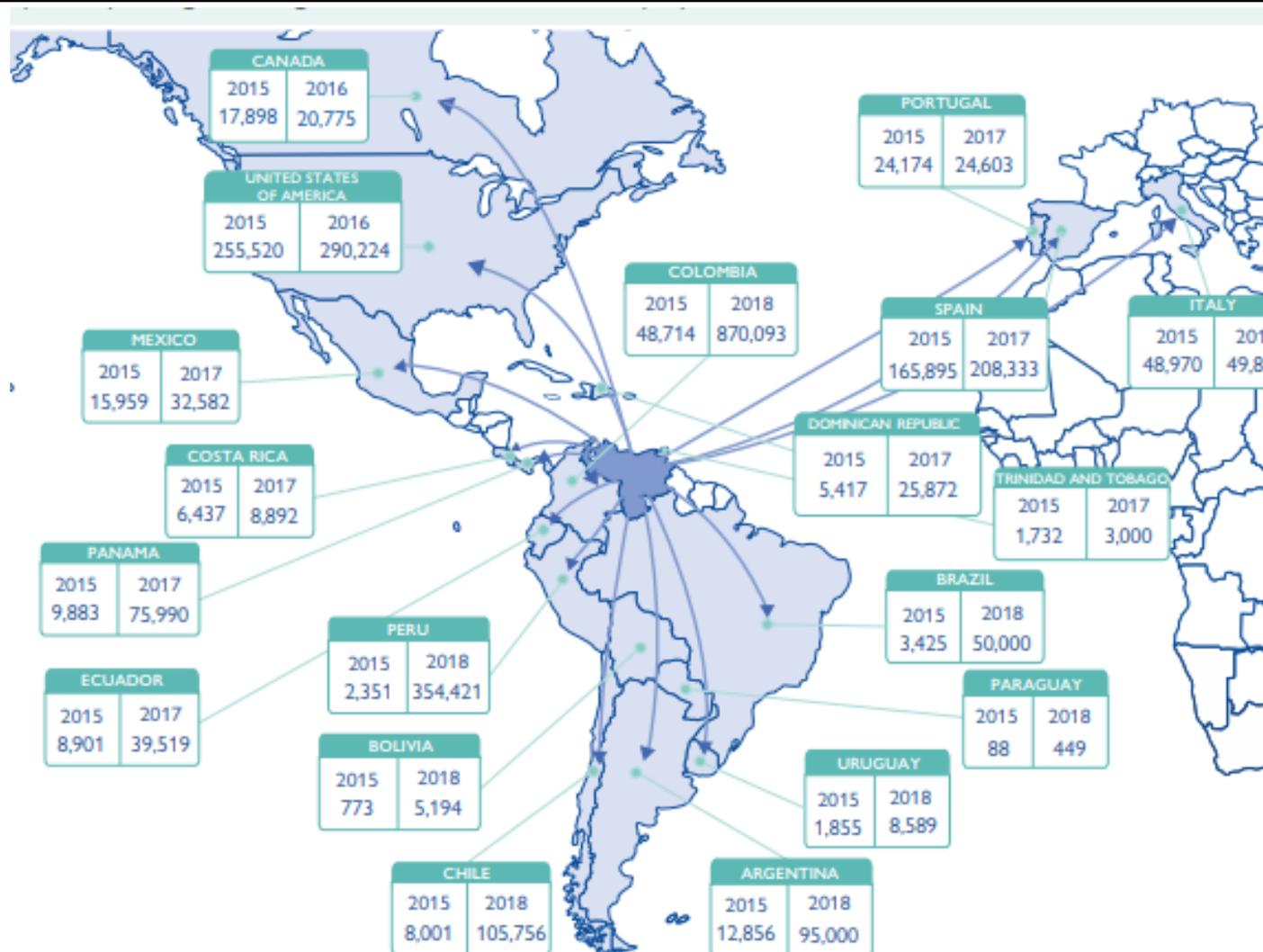
Migration vénézuélienne (juillet 2018)

	2005	2010	2015	2017/18
WORLDWIDE	437,280	556,641	695,551	2,328,949
SIGNIFICANT DESTINATIONS (see map)	394,209	503,156	638,849	2,269,123
NORTH AMERICA (Canada + USA)	155,140	196,910	273,418	310,999
CENTRAL AMERICA + MEXICO	12,437	21,260	33,065	118,266
CARIBBEAN	24,367	19,629	21,074	42,950
SOUTH AMERICA	54,616	62,240	86,964	1,529,021

Tendances actuelles régionales : Hors continentaux, hors régionaux et Vénézuéliens

Migration vénézuélienne

Entre 2015 et 2018, plus de **500 000 permis de séjour (temporaires et permanents)** ont été octroyés en Amérique du Sud à des personnes de nationalité vénézuélienne à travers des outils de réglementation migratoires ordinaires et extraordinaires.



MERCI

<http://robuenosaires.iom.int/>

